RCS : ST DENIS DE LA REUNION
Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00065
Numéro SIREN : 389 977 786
Nom ou dénomination : ABC ENTRETIEN REUNION

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003852

255653

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003852**
n° de gestion : **1993B00065**
n° SIREN : **389 977 786 RCS Saint Denis de La Réunion**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Denis-de-La-Réunion certifie avoir procédé le 10/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ABC ENTRETIEN REUNION - Société par actions simplifiée
10 rue L'amitié ZAC le Triangle Immeuble le Thalès 2ème Etage - Sainte-Clotilde 97490 Saint-denis -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

255653

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : ZAC du Triangle 10 Rue de l'Amitié Immeuble Thalès 97490 SAINTE CLOTILDE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 8 9 9 7 7 7 8 6 0 0 0 7 5 — Néant * ☐

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le 31122016 Net 3	N-1 31122015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 820	AG	6 485	6 335	9 065
	Fonds commercial (1)	AH	36 893	AI		36 893	36 893
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	7 000	AK	7 000		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	8 000	AO		8 000	8 000
	Constructions	AP	366 005	AQ	150 870	215 136	235 490
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	401 369	AS	240 825	160 544	119 931
	Autres immobilisations corporelles	AT	72 961	AU	63 774	9 187	15 347
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	125 992	CV		125 992	125 861
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	22 821	BI		22 821	22 361
	TOTAL (II)	BJ	1 053 860	BK	468 953	584 906	572 948
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	14 188	BM		14 188	18 189
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 528 869	BY	114 387	1 414 482	1 238 935
	Autres créances (3)	BZ	663 065	CA		663 065	536 579
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	317 107	CG		317 107	355 198
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 680	CI		1 680	2 240
	TOTAL (III)	CJ	2 524 910	CK	114 387	2 410 522	2 151 139
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 578 769	1A	583 340	2 995 429	2 724 088

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : — CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 135 000)	DA	135 000	135 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	824	824
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	13 500	13 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	631 166	452 422
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	521 300	379 844
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 301 791	981 591
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	12 133	68 153
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	12 133	68 153
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	162 362	193 522
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	26 800	34 759
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	91 891	101 455
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 337 107	1 317 714
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	50 706	8 335
	Autres dettes	EA	12 639	18 560
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 681 505	1 674 344
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 995 429	2 724 088

RENVOIS					
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 553 348	1 513 490
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 507	1 565

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	31 538	FB		FC	31 538	28 379
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	6 333 539	FH		FI	6 333 539	6 297 274
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 365 077	FK		FL	6 365 077	6 325 653
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	29 894	108 023
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	488 930	110 924
	Autres produits (1) (11)					FQ	6 806	7 664
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 890 706	6 552 265
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	75	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	215 710	239 150
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 001	35 587
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	824 295	853 162
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	178 526	111 368
	Salaires et traitements*					FY	4 273 943	4 086 645
	Charges sociales (10)					FZ	672 529	598 655
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	106 136	110 654
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	23 852	95 637
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		23 751
	Autres charges (12)					GE	75 022	1 028
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 374 089	6 155 637
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	516 617	396 628
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	613	658
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	253	303
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	866	961
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 771	11 872
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	9 771	11 872
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 905)	(10 912)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	507 712	385 717

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 686	40
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 686	40
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 098	5 913
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 098	5 913
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	13 588	(5 872)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices*	**(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 908 258	6 553 266
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 386 958	6 173 422
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	521 300	379 844

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY	5 463	6 550
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier*	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	28 940	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	305 788	91 006
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
INTERETS MORATOIRES SUR MARCHES		177
SURPLUS REGLEMENTS CLIENTS EXERCICES ANTERIEURS		15 683
FACTURES FOURNISSEURS FR GNX 2015 / REGUL IMMOBILISATIONS 2015	515	826
CGSS MAJORATION	7	
FRANCHISE D'ASSURANCE SUR SINISTRES	2 576	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
CGSS : COTISATIONS SUR EXERCICE 2014	28 940	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2017

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	56 713	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG	8 000	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	274 949	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	85 986	KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	5 070	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	344 450	KT	KU 116 294
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	2 310	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	9 373	KZ	LA 129
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	60 069	LC	LD 1 080
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III	LN	790 207	LO	LP 117 503
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	125 861	8V	8W 131
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	22 361	1U	1V 460
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	148 221	LR	LS 591
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	995 141	ØH	ØJ 118 094

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 56 713	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY 8 000	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB 274 949	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME 85 986	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH 5 070	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 59 375	MK 401 369	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 2 310	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 9 502	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 61 149	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG 59 375	NH 848 335	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	ØY 125 992	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 22 821	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	NK 148 812	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK 59 375	ØL 1 053 860	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

2017

DGFiP N° 2054 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31122016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION

Néant * ☒

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)] 6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilsations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque annnée dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	10 755	PF	2 731	PG		PH	13 485
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	87 959	PN	11 227	PO		PQ	99 186
	Sur sol d'autrui	PR	39 025	PS	8 699	PT		PU	47 724
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	3 531	PW	428	PX		PY	3 960
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	224 519	QA	75 681	QB	59 375	QC	240 825
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 887	QE	424	QF		QG	2 310
	Matériel de transport	QH	9 373	QI	129	QJ		QK	9 502
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	45 145	QM	6 817	QN		QO	51 962
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	411 439	QV	103 405	QW	59 375	QX	455 468
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	422 193	ØP	106 136	ØQ	59 375	ØR	468 953

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	68 153	4B		4C	56 020	4D	12 133
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer*	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	68 153	TV		TW	56 020	TX	12 133
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	217 657	6U	23 852	6V	127 122	6W	114 387
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	217 657	TY	23 852	TZ	127 122	UA	114 387
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	285 810	UB	23 852	UC	183 142	UD	126 520
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	23 852	UF	183 142		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	22 821	UV		UW	22 821
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	159 362		159 362		
	Autres créances clients	UX	1 369 508		1 369 508		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 595		2 595		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	374 794		374 794		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	40		40		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	230 464		230 464		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	55 173		55 173		
	Charges constatées d'avance	VS	1 680		1 680		
	TOTAUX	VT	2 216 435	VU	2 193 615	VV	22 821
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 507	1 507		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	160 854	32 698	96 034	32 122
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	91 891	91 891		
Personnel et comptes rattachés		8C	721 473	721 473		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	346 624	346 624		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	167 593	167 593		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	101 416	101 416		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	50 706	50 706		
Groupe et associés (2)		VI	26 800	26 800		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 639	12 639		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	1 681 505	VZ 1 553 348	96 034	32 122
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	31 102	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2017

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION | Formulaire déposé au titre de l'IR ET ☐ Néant * ☐ | Exercice N, clos le : 31122016

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	521 300
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés			moins part déductible*		à réintégrer :	WB	
	de son conjoint						WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	7 281	XE	8 710
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 429		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	4 380	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	4 387
	Amendes et pénalités	WJ	7	Charges financières (art.212 bis)*	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme — imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes à long terme — imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
	DONT* Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégrations des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	534 398

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS			
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WT			
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	4 180		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH			
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %						WP			
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	115 032		
	Majoration d'amortissement*						XD			
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XF	42 722
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	42 722		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS			
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé dont déductions exceptionnelles pour investissement *	X9				Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	)	XG	335 593
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
	TOTAL II						XH	497 527		

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	36 870	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL 36 870
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne ~~XN~~) ou ~~DÉFICIT~~ reportable en avant (ligne XO)	XN	0	XO

* Des explications concernant cette rubrique sont ~~données dans la notice n° 2032~~.

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

DIVERS À RÉINTÉGRER (détail de la rubrique WQ sur 2058-A)

Libellé	Montant
TOTAL	

DIVERS À DÉDUIRE (détail de la rubrique XG sur 2058-A)

Libellé	Montant
CICE	335 593
TOTAL	335 593

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2017

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	408 155
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	36 870
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	371 285
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	371 285

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
TAXE FONCIERE DES IMMEUBLES NON PRESENTS A L'ACTIF	9K	4 276	9L	4 180
TAXE ORDURES MENAGERES DES IMMEUBLES NON PRESENTS A L'ACTIF	9M	104	9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	4 380	YO	4 180
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2017

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	452 422
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	379 844
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	832 266

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	201 100
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	631 166
(N B: le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	832 266

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance		YT	6 174	7 256
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8 90 863	XQ	94 917	84 131
	— Personnel extérieur à l'entreprise		YU	16 382	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	17 104	18 817
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	ST	689 717	742 958
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	824 295	853 162
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE		YW	53 332	53 340
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	9Z	125 194	58 028
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	178 526	111 368
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée		YY	563 162	543 846
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	82 280	83 390
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *		ØB	4 254 045	4 032 642
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ☐☐ handicapés) : ☐☐		YP	185	183
	— Effectif affecté à l'activité artisanale		RL		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%	%
	— Numéro de centre de gestion agréé *	XP ☐☐☐☐☐☐☐		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0	ZR 1
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies				RH

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	DIVERSES MACHINES DE NETTOYAGE MISES AU REBUT	59 375		59 375		
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme (9)	Long terme (10) — 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme : total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9)						
		Cadre B : plus ou moins-value nette à long terme : total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10)		(A)		(B) Ventilation par taux		(C)
		Cadre C : autres plus values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise :	ABC ENTRETIEN REUNION	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant * ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP N° 2059-C 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION — Néant * ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 16 % (2)	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1) *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 16 % 2	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % 3	Solde des moins-values à 16 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine 1		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice 6	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6 7
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) 3	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) 4	À 15 % Ou À 16,5 % (1) 5		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

DGFiP N° 2059-D 2017

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des Impôts)

⑮

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION

Néant * ☒

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

⑯

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E 2017

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Désignation de l'entreprise : ABC ENTRETIEN REUNION

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez : - le SIREN de la tête de groupe :

- la dénomination de la tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	31 538
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	6 333 539
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	29 894
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	6 806
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	OM	6 401 777

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	75
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	215 710
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	4 001
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	733 432
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	75 022
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	1 028 240

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	5 373 537

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée asujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	5 373 537

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujetti à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	6 365 077
Période de référence	GY	01012016	GZ	31122016
Date de cessation			HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 38997778600075

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABC ENTRETIEN REUNION

ADRESSE (voie) ZAC du Triangle 10 Rue de l'Amitié Immeuble Thalès

CODE POSTAL 97490 VILLE SAINTE CLOTILDE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	4813
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	0

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique EURL Dénomination GEF

N° SIREN (si société établie en France) 477509780 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 4813

Adresse : N° 10 Voie RUE DE L'AMITIE - IMMEUBLE LE THALES

Code Postal 97490 Commune SAINTE CLOTILDE Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1) Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 38997778600075

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABC ENTRETIEN REUNION

ADRESSE (voie) ZAC du Triangle 10 Rue de l'Amitié Immeuble Thalès

CODE POSTAL 97490 VILLE SAINTE CLOTILDE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

Forme juridique SARL Dénomination E-M-S-

N° SIREN (si société établie en France) 377535000 % de détention 100,00

Adresse : N° 30 Voie Du Presbytère

Code Postal 97410 Commune SAINT PIERRE Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2017)

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice
du 01012016
au 31122016

Désignation de l'entreprise ABC ENTRETIEN REUNION

Adresse ZAC du Triangle 10 Rue de l'Amitié Immeuble Thalès 97490 SAINTE CLOTILDE

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice (1)

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	M RENELLEAU STEPHANE	DIRECTEUR	191D ALLÉE DES TOPAZE, BELLEPIERRE 97400 SAINT DENIS
2	MME FANNIO CHANTAL	RESPONSABLE D'EXPLOITATION	32 ALLÉE DES PENSÉES, LOTISSEMENT LES ANANAS 97490 SAINTE CLOTILDE
3	M PINET CEDRIC		11 CHEMIN FINETTE, APPT 14, RES COQUELICOTS 2 97490 SAINTE CLOTILDE
4	MME RAMSAMY DUCHEMANN ANNE[illegible]	RESPONSABLE SECTEUR	82 ROUTE ANTIDE BOYER 97417 LA MONTAGNE
5	M VIRAPIN MODELY EDDY	CHEF D'EQUIPE	32 BIS CHEMIN BANCOUL 97490 SAINTE CLOTILDE
6			
7			
8			
9			
10			

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice (6))	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice (2))	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice (3))	Valeur des avantages en nature (v. notice (4))	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice (5))	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice (7))	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice (8))	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	91 959		6 663		98 622	6 033	5 374		110 029
2	63 454		3 036		66 490	6 033	3 526		76 050
3	41 559				41 559		6 873		48 432
4	35 210				35 210		5 810		41 020
5	33 865				33 865		2 923		36 788
6									
7									
8									
9									
10									
**	266 048		9 699		275 747	12 066	24 506		312 319

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	2 726
Total	2 726

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice (1)) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables (9)	
- de l'exercice 2016 (total col. 9 + total col. 10) (10)	315 045	- de l'exercice 2016 (10)	
- de l'exercice précédent (10)	325 070	- de l'exercice précédent (10)	(23 502)

Nom et qualité du signataire

Mr EPAUD PASCAL, Président

À SAINTE CLOTILDE le 03042017

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Certifié conforme

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS

2069-RCI

Si PME au sens communautaire, cochez la case [X]

Si société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés, cochez la case [] puis complétez ci-dessous :

Société membre pour laquelle le formulaire est déposé :	Société mère :
Nom :	Nom :
SIREN :	SIREN :

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (1)	Montant
CIC	335 593

(1) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :
CIC Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
APR Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage
AUD Crédit d'impôt pour dépenses de productions déléguées d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles
CAI Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement
CCI Crédit d'impôt cinéma international
CSV Crédit d'impôt spectacle vivant
FOR Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise
MAI Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs
MEC Réduction d'impôt au titre du mécénat
RAC Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés
VEL Réduction d'impôt pour mise à disposition d'un flotte de vélos
AUT Autres crédits d'impôts

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors DOM	1	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt dans les DOM	2	3 728 806
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés cotisant à une caisse de congés hors DOM	3	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés cotisant à une caisse de congés dans les DOM	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	
Montant du CICE préfinancé		
Montant du crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		

En présence de CICE, dans la colonne "Crédit d'impôt (1)" vous devez saisir "CIC", puis dans la colonne "Montant" vous devez saisir :
(ligne 1 x 6 %) + (ligne 2 x 9 %) + (((ligne 3 x 6 %) + (ligne 4 x 9 %)) x 10/90) + ligne 5

RÉDUCTION D'IMPÔT EN FAVEUR DU MÉCÉNAT

Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	

II - CRÉDITS D'IMPÔTS AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (2)	Montant

(2) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :
ART Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
BIO Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique
CIN Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles
CIO Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif
CIR Crédit d'impôt en faveur de la recherche
CJV Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo
COL Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social
COR Crédit d'impôt pour investissement en Corse
CPE Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique
EXP Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale
FAM Crédit d'impôt famille
PHO Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques
PTR Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé
PTZ Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété
PVM Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières
RTA Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole
AUT Autres crédits d'impôts

Si vous avez saisi AUT, précisez le crédit d'impôt :
Si vous avez saisi CIR, précisez le montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM :

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt (3)	Montant

CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

Crédit d'impôt (3)	Montant

(3) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :
CIC Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
APR Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage
ART Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
BIO Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique
CIR Crédit d'impôt en faveur de la recherche
CPE Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique
FOR Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise
MAI Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs
PTR Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé
PTZ Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété

Certifié conforme

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

AUTRES INFORMATIONS

Dénomination : ABC ENTRETIEN REUNION

N° SIRET : 38997778600075

Exercice clos le 31/12/2016

Libellé
MONTANT AU 31/12/2016 DES ENGAGEMENTS POUR DEPART A LA RETRAITE, CALCULES ET NON PROVISIONNES : 66 925,77 €

Certifié conforme

TABLEAU ANNEXE

Dénomination : ABC ENTRETIEN REUNION

N° SIRET : 38997778600075

Exercice clos le 31/12/2016

Libellé	Montant	Commentaire
DETAIL DES DEDUCTIONS AUTORISEES AU TITRE DES INVESTISSEMENTS		
REALISES DANS LES COLLECTIVITES D'OUTRE MER EN 2016		
TOTAL CONFORME AU MONTANT RENSEIGNÉ CELLULE ZY, FORMULAIRE 2058-A		
DESIGNATION		FOURNISSEUR N°FACTURE DATE FACTURE
1 Autolaveuse à batteries AS430B - N° série EU-010531 E	2 326	ATOM MATÉRIELS FA000787 01/02/2016
1 Autolaveuse autoportée VIPER AS710R - N° série EU-00181 E	7 650	ATOM MATÉRIELS FA000846 14/03/2016
1 Autolaveuse Fang 20T et accessoires - N° série EU-02191 E	3 839	ATOM MATÉRIELS FA000848 18/03/2016
3 Souffleurs BR600 1720 m2/heure	1 935	CAT OI F6022915 18/04/2016
1 Autolaveuse à batteries AS430B - N° série EU-010577 E	2 326	ATOM MATÉRIELS FA000894 29/04/2016
2 Souffleurs BR600 1720 m2/heure (cf. n° série sur facture)	1 290	CAT OI F6030418 31/05/2016
2 Souffleurs BR500 1380 m2/heure (cf. n° série sur facture)	1 290	CAT OI F6030418 31/05/2016
1 Autolaveuse autoportée VIPER AS710R - N° série EU001510 F	7 672	ATOM MATÉRIELS FA000951 09/06/2016
1 Autolaveuse Fang 26T et accessoires - N° série EU-00363 E	5 435	ATOM MATÉRIELS FA000997 12/07/2016
1 Nettoyeur HP Sthil 140B 6 - Réf 0795711378059	599	M. BRICOLAGE 2004928 15/07/2016
1 Tondeuse Viking Autot Mulching - N° Série 435521686	756	CAT OI F6038004 19/07/2016
1 Autolaveuse autoportée VIPER AS710R - N° série EU-00165 F	7 650	ATOM MATÉRIELS FA001065 08/09/2016
1 Autolaveuse Fang 26T et accessoires - N° série EU-00400 E	5 435	ATOM MATÉRIELS 08/09/2016
1 Souffleur BR600 1720 m2/heure - N° 508070386	600	CAT OI F6052744 20/10/2016
1 Autolaveuse autoportée VIPER AS710R - N° série EU-001958 F	7 650	ATOM MATÉRIELS FA001142 27/10/2016
1 Autolaveuse autoportée NSS CHMP 3529 + accessoires - Série 03333116	19 759	ATOM MATÉRIELS FA001165 08/11/2016
1 Autolaveuse autoportée VIPER AS710R - N° série EU-001666 F	7 672	ATOM MATÉRIELS FA001183 16/11/2016
1 Autolaveuse autoportée VIPER AS710R - N° série EU-001628 F	7 650	ATOM MATÉRIELS FA001185 18/11/2016
1 Souffleur BR600 1720 m2/heure - N° 4909719	645	CAT OI F6057350 21/11/2016
1 Lave-linge / Sèche-linge 7KG Indesit IWDC7145S	488	CARREFOUR 155608 07/12/2016
1 Débroussailleuse STIHL FS460 - N° série 182127862	846	CAT OI F6059720 08/12/2016
1 Renault CAPTUR société 1.5L DCI 75 CH - Immat : EF 236 KC	20 744	COFILEASE CONTRAT 40017754 14/11/2016
1 PC portable hybride LENOVO Yoga 3, 11", I7	775	Laurent PICCOLI 26/08/2016 26/08/2016
	115 032	

Certifié conforme

expertise-comptable & commissariat aux comptes

ABC ENTRETIEN REUNION

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 135000 €
Siège social : Immeuble Le Thalès - ZAC du Triangle
10, rue de l'Amitié
97490 Sainte Clotilde

R.C.S : St-Denis de la Reunion B 389 977 786

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2016

commissaire
aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ABC ENTRETIEN REUNION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'existence et la mesure du chiffre d'affaires sont validées par des contrôles substantifs et par des tests du contrôle interne
- L'existence des créances clients et la mesure des dépréciations s'y rattachant sont validées par des contrôles substantifs
- La mesure et l'exhaustivité des provisions pour risques et charges sont validées par rapprochement aux pièces justificatives

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents adressés à l'associé unique, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Denis, le 15/06/2017

Le commissaire aux comptes

CABINET DEDRICHE BEDIER ET ASSOCIES

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
148 rue Jules Auber 97400 Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

BILAN ACTIF

A:ABC ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (0)				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 820	6 485	6 335	*9 065*
Fonds commercial	36 893		36 893	*36 893*
Autres immobilisations incorporelles	7 000	7 000		
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 000		8 000	*8 000*
Constructions	366 005	150 870	215 136	*235 490*
Installations techniques, matériel & outillage	401 369	240 825	160 544	*119 931*
Autres immobilisations corporelles	72 961	63 774	9 187	*15 347*
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon méthode de mise en équiv.				
Autres participations	125 992		125 992	*125 861*
Créances rattachés à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 821		22 821	*22 361*
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**1 053 860**	**468 953**	**584 906**	***572 948***
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements	14 188		14 188	*18 189*
En cours de production de biens				
Encours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commande				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 528 869	114 387	1 414 482	*1 238 934,53*
Autres créances	663 065		663 065	*536 578,67*
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	317 107		317 107	*355 197,50*
Charges constatées d'avance	1 080		1 080	*2 240,00*
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	**2 524 910**	**114 387**	**2 410 522**	***2 151 139,44***
CHARGES À RÉPARTIR (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT (IV)				
ECART DE CONVERSION (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	**3 578 769**	**583 340**	**2 995 429**	***2 724 088***

Renvois	Clause de réserve de propriété
(1) dont droit au bail	Immobilisations
(2) part à moins d'un an	Stocks
(3) part à plus d'un an	Créances

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

BILAN PASSIF

ABCABC ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

PASSIF (EUR)		EXERCICE N	EXERCICE N-1
Capital social ou individuel (1) dont versé :	135 000	135 000	135 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		824	824
Ecart de réévaluation (2) dont écart d'équivalence :			
Réserve légale (3)		13 500	13 500
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (3) dont (*) :			
Autres réserves			
Report à nouveau		631 166	452 422
Résultat de l'exercice		521 300	379 844
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	**TOTAL (I)**	**1 301 791**	**981 591**
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	**TOTAL (II)**		
Provisions pour risques		12 133	68 153
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**TOTAL (III)**	**12 133**	**68 153**
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)		162 362	193 522
Emprunts et dettes financières divers dont (**) :		26 800	34 759
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		91 891	101 455
Dettes fiscales et sociales		1 337 107	1 317 714
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		50 706	8 335
Autres dettes		12 639	18 560
Produits constatés d'avance (5)			
DETTES (5) et COMPTE DE RÉGULARISATION	**TOTAL (IV)**	**1 681 505**	**1 674 344**
Ecart de conversion passif	**TOTAL (V)**		
TOTAL PASSIF		**2 995 429**	**2 724 088**

Renvois		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
Réserve spéciale de réévaluation		
(2) Ecart de réévaluation libre		
Réserve de réévaluation (1976)		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 553 348	1 513 490
(6) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	1 507	1 565

* Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

** Emprunts participatifs

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Partie 1)

AEABC ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016 EUR

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
Ventes de marchandises	31 538	*28 379*	3 159	11%
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 333 539	*6 297 274*	36 264	1%
Chiffres d'affaires nets	6 365 077	*6 325 653*	39 424	1%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation	29 894	*108 023*	-78 130	-72%
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	488 930	*110 924*	378 006	341%
Autres produits	6 806	*7 664*	-858	-11%
PRODUITS D'EXPLOITATION	6 890 706	*6 552 265*	338 441	5%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	75		75	
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements	215 710	*239 150*	-23 441	-10%
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	4 001	*35 587*	-31 586	-89%
Autres achats et charges externes (3)	824 295	*853 162*	-28 867	-3%
Impôts, taxes et versements assimilés	178 526	*111 368*	67 158	60%
Salaires et traitements	4 273 943	*4 086 645*	187 298	5%
Charges sociales	672 529	*598 655*	73 875	12%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	106 136	*110 654*	-4 519	-4%
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant	23 852	*95 637*	-71 784	-75%
Dotations aux provisions pour risque et charges		*23 751*	-23 751	-100%
Autres charges	75 022	*1 028*	73 995	7199%
CHARGES D'EXPLOITATION	6 374 089	*6 155 637*	218 452	4%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**516 617**	***396 628***	***119 989***	30%
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations	613	*658*	-45	-7%
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	253	*303*	-50	-17%
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de changes				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS	866	901	95	-10%
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés	9 771	*11 872*	-2 102	-18%
Différences négatives de changes				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES	9 771	*11 872*	-2 102	-18%
2 - RÉSULTAT FINANCIER	**-8 905**	***-10 912***	***2 007***	18%
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**507 712**	***385 717***	***121 996***	32%

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

RÉSULTAT (Partie 2)

ABC ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016 EUR

Rubriques	Exercice N	*Exercice N-1*	Ecart N/N-1	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 686	*40*	16 646	41192%
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 686	*40*	16 646	41192%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 098	*5 913*	-2 815	-48%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 098	*5 913*	-2 815	-48%
4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**13 588**	***-5 872***	***19 460***	***331%***
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	6 908 258	*6 553 266*	354 992	5%
TOTAL DES CHARGES	6 386 958	*6 173 422*	213 536	3%
5- BÉNÉFICE OU PERTE	**521 300**	***379 844***	***141 456***	***37%***

Renvois				
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				
(2) Dont produits de locations immobilières	5 463	*6 550*	-1 088	-17%
(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs				
(3) Dont crédit-bail mobilier				
(3) Dont crédit-bail immobilier				
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs	28 940		28 940	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				
(6) Dont Intérêts concernant les entreprises liées				
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général				

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber, 97400, Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

RÈGLES ET MÉTHODES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au j décembre samedi ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d 'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d 'une immobilisation est constitué de son prix d 'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l 'actif en place et en état de fonctionner selon l 'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d 'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d 'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d 'une immobilisation produite par l 'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l 'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 50 ans
Agencement, aménagement, installation technique	4 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	1,5 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d 'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat; les droits de douane et autres taxes , à l'exclusion des taxes ultérieuremen récupérables par l 'entité auprès des administrations fiscales; ainsi que les frais de transport , de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières; des marchandises; des encours de production et des produits finis . Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations; les charges directes et indirectes de production; les amortissements des biens concourant à la production Le coût de la sous -activité est exclu de la valeur des stocks Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti Pour des raisons pratiques et sauf écart significatifle dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stockségale à la différence entre la valeur brutedéterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisationdéduction faite des frais proportionnels de ventest effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominaleUne provision pour dépréciation estpratiquée lorsque la valeur d'inventaire estinférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre -valeur à la date de l 'opération Les dettes; créances; disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre -valeur au cours de fin d 'exercice La différence résultant de lactualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion .
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

ETAT DES IMMOBILISATIONS

AB ABC ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

EUR	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	56 713					56 713	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**56 713**					**56 713**	
Terrains	8 000					8 000	
Constructions sur sol propre	274 949					274 949	
Constructions sur sol d'autrui	85 986					85 986	
Installations générales, agenc- et aménag- des constructions	5 070					5 070	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	344 450		116 294		59 375	401 369	
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 310					2 310	
Matériel de transport	9 373		129			9 502	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 069		1 080			61 149	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**790 207**		**117 503**		**59 375**	**848 335**	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	125 861		131			125 992	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	22 361		460			22 821	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**148 221**		**591**			**148 812**	
TOTAL GÉNÉRAL	**995 141**		**118 094**		**59 375**	**1 053 860**	

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

ETAT DES AMORTISSEMENTS

AEABC NTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
					Dotations			Reprises			
EUR	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	Mvt net en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement											
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 755	2 731		13 485							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 755	2 731		13 485							
Terrain											
Constructions sur sol propre	87 959	11 227		99 186							
Constructions sur sol d'autrui	39 025	8 699		47 724							
Installations générales, agenc- et aménag- des constructions	3 531	428		3 960							
Installations techniques, matériel et outillage industriel	224 519	75 681	59 375	240 825							
Installations générales, agencements, aménagements divers	1 887	424		2 310							
Matériel de transport	9 373	129		9 502							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 145	6 817		51 962							
Emballages récupérables et divers											
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	411 439	103 405	59 375	455 468							
TOTAL GÉNÉRAL	422 193	106 136	59 375	468 953							

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES PROVISIONS

AB ABC ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

EUR

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	68 153		56 020	12 133
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**68 153**		**56 020**	**12 133**
Prov. pour dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Prov. pour dépréciation sur immobilisations corporelles				
Prov. pour dépréciation sur titres mis en équivalence				
Prov. pour dépréciation sur titres de placement				
Prov. pour dépréciation sur immobilisations financières				
Prov. pour dépréciation sur stocks et en cours				
Prov. pour dépréciation sur comptes clients	217 657	23 852	127 122	114 387
Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS	**217 657**	**23 852**	**127 122**	**114 387**
TOTAL GÉNÉRAL	**285 810**	**23 852**	**183 142**	**126 520**

Dont dotations et reprises	*d'exploitation*	23 852	183 142
	financières		
	exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice	

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

CRÉANCES ET DETTES

ABC ABC ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ETAT DES CRÉANCES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	22 821		22 821
Clients douteux ou litigieux	159 362	159 362	
Autres créances clients	1 369 508	1 369 508	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 595	2 595	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	374 794	374 794	
Taxe sur la valeur ajoutée	40	40	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'Etat et les collectivités publiques			
Groupe et associés (2)	230 464	230 464	
Débiteurs divers	55 173	55 173	
Charges constatées d'avance	1 680	1 680	
TOTAL DES CRÉANCES	2 216 435	2 193 615	22 821

Renvois	
(1) *Montant des prêts accordés en cours d'exercice*	
(1) *Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice*	
(2) *Prêts et avances consentis aux associés*	

ETAT DES DETTES (EUR)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 507	1 507		
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine	160 854	32 698	96 034	32 122
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	91 891	91 891		
Personnel et comptes rattachés	721 473	721 473		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	346 624	346 624		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	167 593	167 593		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	101 416	101 416		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 706	50 706		
Groupe et associés (2)	26 800	26 800		
Autres dettes	12 639	12 639		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	1 681 505	1 553 348	96 034	32 122

Renvois	
(1) *Emprunts souscrits en cours d'exercice*	
(1) *Emprunts remboursés en cours d'exercice*	31 102
(2) *Emprunts et dettes contractés auprès des associés*	

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

ETAT DES STOCKS ET EN-COURS

ABC ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

EUR

STOCKS ET EN-COURS	*Montants*
Matières premières et approvisionnements	*14 188*
En-cours de production de biens	
En-cours de production de services	
Produits intermédiaires et finis	
Marchandises	
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	***14 188***

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

ABC ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

EUR

CHARGES À PAYER	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 507
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263
Dettes fiscales et sociales	601 064
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL CHARGES À PAYER	**602 835**

PRODUITS À RECEVOIR	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 895
Autres créances	489
Disponibilités	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	**3 384**

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

A.B.C ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

EUR

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	Montants
Charges d'exploitation	1 680
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	**1 680**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

CRÉDIT-BAIL

A.B.C.ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL (EUR)				
POSTES DU BILAN	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Dotations aux amortissements cumulées	Valeurs nettes
Terrains				
Constructions				
Inst. tech., Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL (EUR)						
POSTES DU BILAN	Redevances payées de l'exercice	Redevances payées cumulées	Redevances restant à payer jusqu'à 1 an	Redevances restant à payer de 1 an à 5 ans	Redevances restant à payer à plus de 5 ans	Prix d'achat résiduel
Terrains						
Constructions						
Inst. tech., Matériel et outillage	82 363	289 318	57 598	22 441		
Autres immobilisations corporelles	20 366	66 188	14 992	16 168		
Immobilisations en cours						
TOTAL	**102 728**	**355 506**	**72 590**	**38 609**		

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

TRANSFERTS DE CHARGES

A.B¢ ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

EUR

TRANSFERTS DE CHARGES	*Montants*
Transferts de charges d'explotation	*296 089*
Transferts de charges financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES	***296 089***

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS : VENTES ET SORTIES DE L'ACTIF

A BC INTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016 EUR

CHARGES EXCEPTIONNELLES : SORTIES DE L'ACTIF (COMPTE 675200)	*Montants*
NÉANT	
TOTAL SORTIES DE L'ACTIF (COMPTE 675200)	***0***

PRODUITS EXCEPTIONNELS : VENTES D'ÉLÉMENTS D'ACTIF (COMPTE 7750010)	*Montants*
NÉANT	
TOTAL VENTES D'ÉLÉMENT D'ACTIF (COMPTE 7750010)	***0***

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

AUTRES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

ABC ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

EUR

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montants
Pénalités, amendes fiscales et pénales	7
PV et amendes (code de la route)	
Autres charges exceptionnelles	2 576
Charges sur exercices antérieures	515
TOTAL AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**3 098**

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montants
Intérêts moratoires sur marchés	177
Autres produits exceptionnels	16 509
Produits sur exercices antérieurs	
TOTAL AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**16 686**

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

ABC ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016 EUR

DÉTENTEUR	TAUX DE DÉTENTION	NOMBRE D'ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE	NOMBRE D'ACTIONS AVEC AUTRES DROITS	VALEUR NOMINALE	TOTAL	CRÉÉES DURANT L'EXERCICE	REMBOURSÉES DURANT L'EXERCICE
EURL GEF - SIREN 477 509 780	100%	5625	0	24	135 000	0	0
			TOTAL CAPITAL SOCIAL :		135 000		

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

FILIALE : PARTICIPATION ET CAPITAUX

ABCENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016 EUR

PARTICIPATIONS D'ABC ENTRETIEN DANS SA FILIALE EMS	
PARIS FILIALE EMS (compte 2611000) : MONTANT EN EUROS	98 980
Pourcentage détenu dans le capital de la filiale EMS	100%
AVAICES, AVALS ET CAUTIONS (Compte intragroupe)	5 790

CAPITAUX PROPRES DE LA FILIALE EMS	Montant AU 31/12/N	Montants AU 31/12/N-1
CAPITAL SOCIAL	16 800	16 800
RÉSERVE LÉGALE	1 681	1 681
AUTRES RÉSERVES	0	0
REPORT À NOUVEAU	48 740	48 111
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 110	629
TOTAL CAPITAUX PROPRES DE LA FILIALE EMS	**69 331**	**67 221**

ELEMENTS DIVERS	Montant AU 31/12/N	Montants AU 31/12/N-1
CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA FILIALE EMS	147 797	154 010
DIVIDENDES DISTRIBUÉS	0	0

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

INFORMATIONS DIVERSES

A.B.C ENTRETIEN REUNION : Du 01/01/2016 au 31/12/2016

EUR

INFORMATIONS DIVERSES	*Montants*
Montant des engagements pour départ à la retraite (non provisionnés comptablement)	*66 925,77*

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

DEDRICHE BEDIER & ASSOCIES
Expertise-Comptable
Commissariat aux Comptes
149 rue Jules Auber. 97400. Saint-Denis
Tél : 0262.21.66.11 - Fax : 0262.41.06.49

ABC ENTRETIEN REUNION
SAS au capital de 135.000 euros
Siège Social : Immeuble Le Thalès - ZAC du Triangle
10, rue de l'Amitié - 97490 Sainte Clotilde
RCS Saint-Denis B 389 977 786

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL PORTANT SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le 30 juin 2017, à 13 heures, a été rédigé le présent procès verbal de l'associé unique.

Monsieur Pascal Epaud, est nommé Président de séance.
Le président constate que l'actionnaire représenté possède plus de la moitié des parts composant le capital social, et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- Le rapport de gestion de la présidence ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- le rapport de certification des comptes du commissaire aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article R223-68 du code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- Quitus à la gérance ;
- Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes clos le 31/12/2016 ;
- Approbation de la rémunération du dirigeant ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
- Questions diverses.

Puis, le président donne lecture :
- du rapport de gestion de la Direction,
- de l'état des conventions réglementées :
- du rapport de certification des comptes du commissaire aux comptes.

2ÈME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31/12/2016 :

A distribuer :

- Résultat de l'exercice :	521 300 €
- Report à nouveau :	631 166 €
- Somme à affecter :	1 152 466 €
- Réserve légale :	0 €
- Distribution de dividendes à la holding GEF :	208 800 €
- Report à nouveau créditeur	943 666 €
- Somme total affectée :	1 152 466 €

Cette résolution est mise aux voix, et adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 heures.

Le Président de séance

L'actionnaire unique

1/1 Extrait certifié conforme, Pascal EPAUD, représentant de l'actionnaire unique